



CARI-FAYAT

136 rue Léon Faucher

BP 2759

51065 Reims Cedex

Livry-Louvercy, le 6 novembre 2013

N/réf. : DN/CS/13581

Objet : Reims - Collège Universitaire de Science-Po.

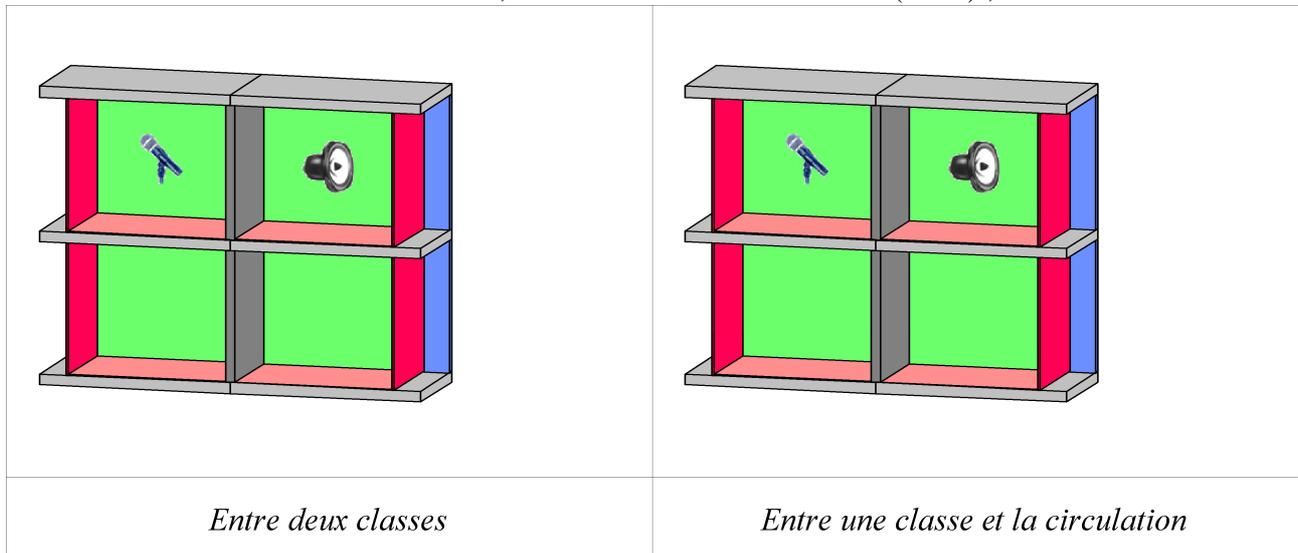
À l'attention de **M. J. CHAMELOT**

## MÉTHODOLOGIE

### MESURAGES SUR CELLULES TÉMOINS

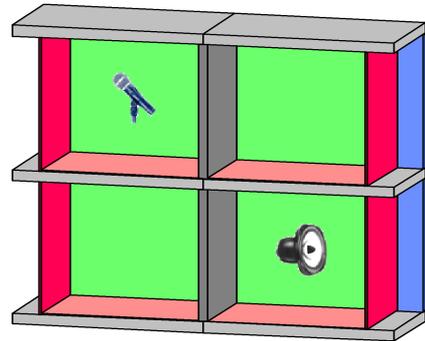
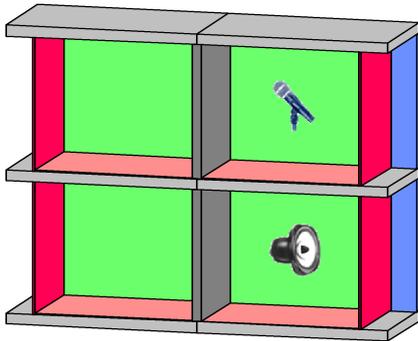
– Afin de répondre aux exigences du chapitre 2.8 de la notice acoustique, nous proposons d'effectuer les mesurages d'isolement aux bruits aériens et de niveaux de bruits de chocs suivants :

– les isollements aux bruits aériens, seront mesurés en horizontal (2 cas) ;

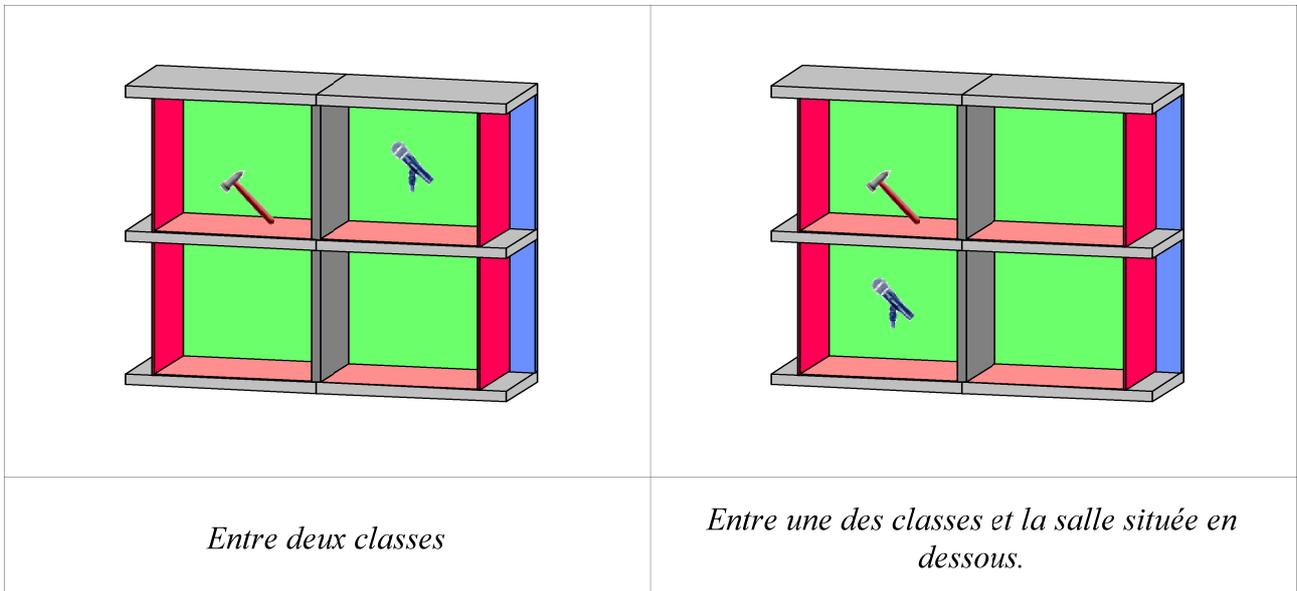


## ECHOLOGOS

- les isolements aux bruits aériens, seront mesurés en vertical entre une des classes et la salle située en dessous.



- les niveaux de bruits de chocs, seront mesurés en horizontal (1 cas) et en vertical (1 cas).



Les mesurages seront effectués selon la norme NF S 31-057

Les cellules témoins (aux deux niveaux) et la circulation devront être dans un état de finition la plus proche possible de l'état présenté lors de la livraison du bâtiment.

Dominique NOËL  
Acousticien, ingénieur A & M  
Gérant